## **Young-old**

**EMMANUELLE BORNE** 

« Non, la vieillesse n'est ni un naufrage ni une pathologie », assénait il y a vingt ans la militante féministe Thérèse Clerc, qui fut à l'origine d'une utopie, la Maison des Babayagas, visant à réunir sous le même toit, comme l'indique ce nom désignant les sorcières de contes russes, des vieilles dames indignes. Si l'expérience ne s'est pas tout à fait montrée à la hauteur des espérances de sa fondatrice, le projet est une solution parmi d'autres dans un pays où l'espérance de vie atteint 79,5 ans pour les hommes et 85,4 ans pour les femmes. Sachant qu'en France, l'âge de la retraite est fixé au-dessous de 65 ans, il existe donc quelques années durant lesquelles les personnes âgées sont considérées comme des «jeunes-vieux». Le concept, inventé par la psychologue américaine Bernice Neugarten en 1974 et développé par l'historien britannique Peter Laslett, désigne cette phase de la vie qui précède la grande vieillesse, avant le temps de la dépendance et de la perte d'autonomie. Les « Young-old » forment un groupe démographique relativement récent, mais qui compose désormais une vaste portion de la population, en pleine possession de ses moyens et dotée de moyens certains. D'où l'émergence, en 2013, en France encore, d'une «Silver Économie» qui concerne tous les marchés dédiés à ces seniors qui cumulent revenus, temps libre et santé. Que le troisième âge se distingue désormais du quatrième âge, il faut sans doute s'en réjouir, même si les observateurs craignent un «Silver Tsunami» relatif au déséquilibre entre seniors et populations actives. Optimistes ou collapsologues, qu'importe le point de vue, une chose est sûre : dans les années à venir, les villes devront s'adapter au vieillissement de leurs populations et non plus simplement réserver des pans entiers de l'espace à des communautés dédiées. Comment veiller à ce que les jeunes-vieux deviennent, en douceur, des vieux âgés ? Comment les aider à vieillir sur place, là où ils ont vécu, sans les déraciner ? Quels que soient les projets, ce qui compte est l'accès : aux services de santé, aux activités, aux autres, à un lieu de vie digne, pour une vieillesse que l'on souhaite gaiement indigne.